

RAPPORT DE LA MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), il incombe à la mairesse de l'arrondissement, à cette période-ci de l'année, de présenter un rapport sur la situation financière de la ville relative à l'arrondissement et de déposer :

- la liste de tous les contrats que le conseil d'arrondissement a conclus depuis la dernière séance du conseil de l'arrondissement au cours de laquelle la mairesse de l'arrondissement a fait rapport de la situation financière de la ville relative à l'arrondissement;
- 2) la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Ce rapport présente à la fois la situation financière de l'arrondissement d'Outremont au terme de l'année 2013, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2015 et qui ont orienté le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2016-2017.

Les résultats financiers au 31 décembre 2013

Il nous fait plaisir de vous présenter un surplus de gestion 2013 de 668 800 \$.

Le surplus est attribuable à un dépassement des revenus locaux alors que les dépenses réalisées sont inférieures au budget après corrections apportées à la dotation de l'arrondissement.

| | Budget | Réel | Variation |
|---------------------------|---------------|---------------|-------------------|
| Revenus | 3 256 500 \$ | 3 317 200 \$ | 60 700 \$ |
| Dépenses | 20 648 000 \$ | 20 168 500 \$ | <u>479 600 \$</u> |
| Sous-total | | | 540 300 \$ |
| Corrections à la dotation | | | <u>128 500 \$</u> |
| Total | | | 668 800 \$ |

Les revenus supérieurs de 60 700 \$ ont été occasionnés par des recettes supplémentaires qui provenaient de la délivrance de permis.

En fin d'exercice, un rajustement à la subvention de 77 900 \$ pour l'acquisition de livres à la bibliothèque a été enregistré aux livres, des corrections particulières au niveau des remboursements de cotisations aux régimes de retraite au montant total de 27 000 \$ et au niveau de la SST pour un montant de 43 200 \$ ce qui a résulté en un surplus pour 2013 de 668 800 \$.

LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

A) RÉALISATIONS TERMINÉES OU ENTREPRISES EN 2013

En 2013, un contrat de services professionnels a été accordé pour la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'aménagement du parc Raoul-Dandurand, et ce, pour plus de 38 000 \$.

Une dépense de plus de 30 000 \$ a été autorisée pour l'achat de bancs de parcs.

Un contrat de services professionnels de plus de 25 000 \$ a aussi été accordé pour la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection des toitures du Centre communautaire intergénérationnel (aréna) et un contrat de 381 000 \$ a été accordé pour ladite réfection (budget PTI de la ville centre).

Une dépense de plus de 91 000 \$ a été autorisée pour la reconstruction de trottoirs et de bordures de béton. Un contrat de plus de 352 000 \$ a été accordé pour la réfection de l'avenue Davaar.

Une dépense de plus de 1 million \$ a été financée conjointement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (entente sur le développement culturel de Montréal), la Ville de Montréal et l'arrondissement d'Outremont pour la restauration de l'enveloppe de la mairie d'Outremont.

Un montant de plus de 185 000 \$ a été autorisé pour l'achat d'une surfaceuse électrique.

Une dépense de plus de 348 000 \$ a été autorisée pour des travaux d'agrandissement et du réaménagement de l'entrée des joueurs à l'aréna.

Un contrat de près de 155 000 \$ a été accordé pour l'exécution de travaux pour la recirculation de l'eau des bassins du parc Pratt. Un contrat de plus de 190 000 \$ a été accordé pour la réfection du bassin du parc Saint-Viateur. Un contrat pour la mise aux normes et le réaménagement du mini-parc Durocher a été accordé pour plus de 279 000 \$ ainsi qu'un contrat pour la réfection du tennis au parc Oakwood pour plus de 111 000 \$.

B) PROGRAMME PRÉVU EN 2014

Les dépenses en immobilisations prévues pour le présent exercice sont les suivantes :

| Aménagement de parcs | 400 000 \$ |
|--|------------|
| Réfection routière | |
| Rues et trottoirs | 580 000 \$ |
| Protection des immeubles | 400 000 \$ |
| (dont 200 000 \$ pour la mise aux normes de l'aréna) | |
| Véhicules | 381 000 \$ |
| Mobilier urbain | 50 000 \$ |
| Équipement culturel pour le Théâtre Outremont | 100 000 \$ |

Des travaux de réfection des infrastructures sur les avenues Outremont, Antonine-Maillet, McNider et de l'Épée ont été autorisés au montant total de 1 358 388 \$.

1 911 000 \$

Les indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2014

Le budget 2014 prévoit des dépenses de l'ordre de 20 294 912 \$.

Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et de nos employés, l'arrondissement devrait respecter ses engagements quant au budget des dépenses pour l'année en cours. Cependant, les prévisions quant aux revenus des parcomètres sont moindres.

L'orientation générale du budget de l'année 2015

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2015, elles sont présentement en préparation. Les directeurs de l'arrondissement travaillent leurs prévisions budgétaires et feront des présentations au conseil. L'arrondissement doit préparer un budget dans un contexte très restrictif. La réforme du financement des arrondissements qui a été annoncée le 8 juillet dernier est particulièrement difficile pour Outremont. Selon les paramètres choisis par la ville centre cette réforme implique des coupures de près de 4 millions \$ pour l'arrondissement. Nous croyons que cette réforme aura des impacts négatifs sur les services aux citoyens d'Outremont. La voirie et le déneigement sont particulièrement visés par cette réforme. Un plan quinquennal de la main-d'œuvre a été mis en place à la demande de la ville centre, pour réduire les effectifs et l'enveloppe globale. Le résultat final de la préparation du budget de l'année 2015 vous sera présenté lors d'une assemblée spéciale.

Le programme des immobilisations 2015-2016-2017

Le programme des immobilisations pour les années 2015-2016-2017 a été adopté en séance spéciale le 21 août 2014. Il prévoit des investissements de 7 771 000 \$ au cours des 3 prochaines années.

En 2015, il se détaille comme suit :

Aménagements de parcs 100 000 \$ Réfection routière 1 100 000 \$

Protection des immeubles 1 200 000 \$ (comprend l'aréna)

Véhicules 100 000 \$ Équipements et mobilier urbain 149 000 \$

Ce programme constitue une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des prochaines années par l'administration de l'arrondissement. Une part importante sera consacrée au programme de protection des bâtiments, dont la mise aux normes de l'aréna.

Conclusion

Les élus et fonctionnaires sont déterminés à gérer de façon rigoureuse et prudente les deniers publics et à offrir un environnement de qualité et un niveau optimal de service qui rencontrent les attentes de la population d'Outremont.

Donné à l'arrondissement d'Outremont, ce $2^{\rm e}$ jour du mois de septembre de l'an deux mille quatorze.

La mairesse,
Marie Cinq-Mars

The Cotes.